

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 NOVEMBRE 2022

L'an 2022 et le mercredi 09 novembre à 19h30, le Conseil Municipal de Charmont-en-Beauce, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil, après convocation légale le 04 novembre 2022, sous la présidence de Madame PRUNET Delphine, Maire.

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Mme PRUNET Delphine	X		
Mr MALON Stéphane	X		
Mme PION Gabrielle	X		
Mr JOLIN Lionel	X		
Mr MENAULT Miguel	X		
Mme PERON Adeline	X		
Mr BELTOISE Antony	X		
Mme LAROYE Aurélie	X		
Mme SAUVERVALD Margaux	X		
Mr LEMOAL David	X		

QUORUM :

Nombre de personnes en exercice : 10
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 10

Secrétaire : Mme PERON Adeline est désignée secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le procès-verbal de la séance du 20 octobre 2022 est adopté à l'unanimité

Ordre du Jour :

- Devis dalles salle polyvalente
- Devis élagage
- Avenant résiliation médecine préventive
- Décision Modificative n°1 Régularisations apportées au Chapitre 16 et Chapitre 66
- Avis sur certificat d'urbanisme – Branchement SICAP

Affaires diverses :

- Point sur l'organisation du 11 novembre
- Sinistre Judainville
- Tags aire de jeux

Madame le Maire propose à l'assemblée le rajout d'une Délibération relative à l'Adhésion à la mission chômage du Centre Départemental de Gestion du Loiret (CDG45).
Cette demande est accordée à l'unanimité.

- 2022-35 : Acceptation de devis – Acquisition et remplacement de dalles de faux plafonds Salle Polyvalente

Madame le Maire déclare qu'il convient de procéder à des travaux de rénovation de la salle polyvalente, notamment le remplacement des dalles de faux plafonds.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal acte la réalisation des travaux pour un montant de 3790,13 € Hors taxes, soit un montant de 4548,16 € Toutes Taxes Comprises.

L'installation des dalles sera effectuée par l'EURL Réno Presta Centre, sise 24 Rue de la Gouetterie, Gueudreville, 45480 Jouy-en-Pithiverais, pour un montant de 1492,24 € Hors Taxes, soit 1790,69 € Toutes Taxes Comprises.

L'acquisition des dalles sera effectuée auprès de la SAS THEODORE sise 27 Route de Bouzonville, 45300 Pithiviers, pour un montant de 2297,89 € Hors Taxes, soit 2757,47 € Toutes Taxes Comprises.

Conseillers présents	Suffrages exprimés Avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
10	10	10			

- 2022-36 : Acceptation de devis – Prestation d'élagage

Le Conseil Municipal se prononce sur l'acceptation de devis de prestation d'élagage en divers points définis du territoire communal.

Est retenue l'entreprise BIRE LAURENT, sise 15, Rue du Midi, Germonville, 45480 Outarville, pour un montant de 1025 € Hors Taxes, soit 1230 € Toutes Taxes Comprises.

Conseillers présents	Suffrages exprimés Avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
10	10	10			

- 2022-37 : Autorisation de signature de l'Avenant de résiliation de la convention Médecine Préventive signée auprès du Centre Départemental de Gestion du Loiret (CDG45) - Autorisation de signature d'une nouvelle convention d'adhésion au service Médecine Préventive du CDG45

Madame le Maire est autorisée à signer l'Avenant de résiliation de la convention Médecine Préventive signée auprès du Centre Départemental de Gestion du Loiret (CDG45) ainsi que de procéder à la signature d'une nouvelle convention d'adhésion qui prévoit notamment la mise en conformité à la Réglementation générale de Protection des Données.

Conseillers présents	Suffrages exprimés Avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
10	10	10			

- 2022-38 : Décision Modificative n°1 - Régularisations apportées au Chapitre 16 et Chapitre 66

Le Conseil Municipal, sous invite des services de la Trésorerie Publique, décide d'apporter au Budget Primitif 2022 les régularisations financières nécessaires au remboursement des cautions du logement en location engagées sur un compte réglementaire figurant chapitre comptable 16, et, la régularisation des intérêts d'encourt sur chevauchement de période pour l'emprunt communal inscrit au chapitre comptable 66.

Conseillers présents	Suffrages exprimés Avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
10	10	10			

- 2022-39 : Avis de la Commune sur le Certificat d'urbanisme déposé en Mairie sur la parcelle cadastrée YA n°32 situées Chemin Saint-Jacques, Bourg de Charmont-en-Beauce

Madame le Maire déclare qu'il convient d'émettre un avis sur l'extension du réseau d'électricité produit par la société SICAP pour ce qui concerne le certificat d'urbanisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser le projet et prendre à sa charge l'extension de réseau d'électricité hors du terrain d'assiette de l'opération, conformément aux dispositions de l'article L332-8 du Code de l'Urbanisme.

Le Conseil Municipal prend acte de l'avis SICAP pour une réalisation technique et budgétaire au 31 décembre 2022.

Madame le Maire est autorisée à signer tous documents relatifs à la réalisation des travaux d'extension de réseau d'électricité hors du terrain d'assiette de l'opération.

Conseillers présents	Suffrages exprimés Avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
10	10	10			

- 2022-40 : Adhésion à la mission chômage du Centre Départemental de Gestion du Loiret (CDG45) – Autorisation de signature de la convention

Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à signer la convention, ainsi que la signature de tout avenant éventuel.

Conseillers présents	Suffrages exprimés Avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
10	10	10			

- Point sur l'organisation du 11 novembre

Madame le Maire déclare que la population est invitée à se rassembler devant la Mairie à 10h15 pour le défilé du cortège jusqu'au monument aux morts.

A l'issue de la cérémonie, la population est conviée à partager en salle polyvalente le verre de l'amitié. Ce moment sera suivi du repas de aînés.

- Sinistre Judainville

Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'un incident téléphonique, rue des acacias.

Un poteau a été arraché le 31 octobre après avoir été accroché par un engin agricole, et, le câble sectionné.

Tout est mis en œuvre auprès des services d'orange pour rendre la ligne opérationnelle.

Madame le Maire précise qu'afin de permettre de déclencher une série d'interventions auprès de l'opérateur concerné, il a fallu établir de nombreux signalements notamment des habitants concernés.

- Tags aire de jeux

Des graffitis ont été signalés à l'aire de jeux et enlevés par l'agent communal à l'aide d'un produit de nettoyage spécifique.

La séance est levée à 21h40

Secrétaire de séance
Adeline PERON



En mairie,
Le 17 novembre 2022
Le Maire, Delphine PRUNET

